

Contributions – Candidature à un nouveau contrat de Pays

Membres du Conseil de Développement ayant participé aux différents ateliers (32) : Boisnard Claude (Cercle Citoyen), Bouchin Karine (Réseau Santé Social), Camus Véronique (GDAF St-Ciers), Jean-Jacques Chaillot (Collectif Blaye-Bordeaux Rail), Jean-Bernard Chambaraud (Société des Amis du Vieux Blaye), Valérie Chambounaud (GIRPEH – Cap Emploi), Marie-Claude Citrain (ADSHHG), Christophe Croisant (NTI Conseil), Bernadette David (Mission Locale de la Haute Gironde), David De Souza (Collectif Gens d'Estuaire), Jacques Dubourg (Amis du vieux Plassac), M. et Mme Fruhinsholz (CLAP), Jean-Jacques Grené (Atelier du Mascaret), Jean-Claude Lagrave (Gîtes de France), Jean-Marc Lapoumèroulie (Préface), Philippe Mirande-David (CAF), Francis Motion (La Valériane), Catherine Neveux (Passerel'Insertion), Stéphane Piéfort (Agerad), Janique Pilard (CLAP), Edith Puchelle, Eddie Pujalon (Groupement des chasseurs du Blayais – Cubzaguais), Michel Quéral (Communimages), Arnaud Saint-Martin (Les chantiers de Blaye – Sagittarius), Jean-François Sauzet (CFA Pugnac), Monique Taurines (MFR Blayais), Richard Vantrepol (Lycée Professionnel de l'Estuaire), Jean-Michel Venancy, Philippe Verdier (Collège Jacques Prévert de Bourg), Michel Vignau (Conservatoire de l'Estuaire), François Villier (Groupement de Développement Forestier de Haute Gironde).

Le Conseil de Développement s'est réuni à deux reprises, les 4 décembre 2008 à Civrac de Blaye (canton de Saint-Savin) et 8 janvier 2009 à Pugnac (canton de Bourg), en Assemblée générale.

Préalablement au travail en ateliers, il a été présenté aux membres du Conseil de Développement :

- 1-La démarche de candidature à un nouveau Contrat de Pays, auprès du Conseil Régional d'Aquitaine
- 2-L'évaluation du précédent Contrat de Pays 2004 -2007

Le Conseil de Développement a ensuite travaillé en ateliers pour **dégager sa vision collective des enjeux majeurs auxquels la Haute Gironde devra répondre dans les 5 ans à venir, dans le but de formaliser une contribution identifiant les priorités du Conseil de Développement pour le futur Contrat de Pays.**

4 ateliers calés sur les thématiques des Commissions de travail du Conseil de Développement :

- Développement et environnement
- Solidarités
- Culture, jeunesse et loisirs
- Citoyenneté, participation et communication

Objectif de chaque atelier :

- Dégager les enjeux majeurs pour le Pays pour les 5 ans à venir
- Les classer par orientations stratégiques générales

Objectif final : alimenter le dossier de candidature, au niveau de l'argumentaire motivant la candidature et justifiant les priorités du nouveau contrat.

Atelier « Développement – Environnement »

Trois enjeux majeurs sont ressortis :

- 1°) Développer une offre de transports accessible à tous et privilégiant les modes de déplacement durables

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE

- Faire un audit sur les transports — existants et besoins.

Recenser les problèmes de déplacement des personnes isolées dépourvues de tout moyen personnel (faibles revenus, jeunes (trop de distance pour utiliser la seule bicyclette), personnes dépourvues de permis de conduire (le plus souvent femmes de plus de 60 ans),...).

D'où des problèmes importants pour :

- l'accès aux soins, notamment pour les personnes les plus fragiles : consultations de spécialistes, hôpitaux, laboratoires etc., à l'intérieur du territoire comme vers l'extérieur.

- l'accès à une formation, lorsque le candidat réside dans une zone non desservie ou très mal desservie par le transport en commun.

Comment aller de la gare de St-Yzan au LEP de Blaye ? Au CFA de Reignac ? Comment se rendre sur les lieux de stages ?

Les dessertes du réseau de bus TransGironde sont très insuffisantes, principalement dans la zone nord du territoire (cantons de St-Ciers et St-Savin).

Pour le train, il n'existe que 3 gares: St-Yzan, Cavignac et St-André-de-Cubzac (plate-forme multimodale). L'usage de ce moyen de transport a la faveur d'un public de plus en plus nombreux : économie — rapidité — sécurité.

- Améliorer les services de transport internes et mutualiser les solutions existantes

Le service de transport à la demande TransAdap est uniquement réservé aux personnes à mobilité réduite ou de plus de 75 ans.

Ex. d'actions : mise en place d'un service de minibus (9 places) avec permis VL, tout public, pour assurer les liaisons et les dessertes des hameaux (mutualisation avec les services existants).

- Développer les modes de transports durables (rail – vélo – bateau) :

- développer les pistes cyclables et piétonnes.

- rechercher des solutions « légères, modulables... et utilisant les énergies renouvelables ! »

2°) Valoriser le patrimoine naturel de la Haute Gironde.

Double objectif : touristique (accueil des touristes), mais également mieux vivre ensemble.

Une ligne directrice: contribuer à un développement raisonné, respectueux et valorisant cette valeur environnementale (cf. tourisme).

- Des questionnements : Comment évaluer le patrimoine naturel ? Quelle richesse représente-t-il pour le Pays ? Combien est-on prêt à déboursier pour préserver/mettre en valeur notre territoire ?

Faire une "évaluation patrimoniale de l'environnement" (critères ? consultation de la population ?)

- Assurer une meilleure mise en valeur de nos villages (villages fleuris, qualité de l'accueil,...).

- Mise en place d'une gestion coordonnée de Zones naturelles à préserver... et valoriser

- Schéma de mise en valeur des cours d'eau. Coordination des actions déjà mises en œuvre.
- Préserver des zones vertes (non constructibles) dans une logique de protection des paysages et des espèces.

- Développer la diffusion des produits de l'agriculture Bio et locale

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE

3°) Valorisation des « sous-produits » issus :

a) de l'activité viticole (râpes - pépins de raisin - sarments - ceps après arrachage). Tenir compte de la proximité des productions des Charentes (mutualisation).

- Actuellement, 2 distilleries de râpe sur le territoire - Marcillac et Villeneuve
- Sarments brûlés ou le plus souvent broyés sur place (humus).

b) de l'exploitation de la forêt (valorisation du bois issus des parcelles forestières encore en l'état de chablis suite à la tempête de 1999 —ex : copeaux pour chaudières).

Atelier « Solidarités »

Deux enjeux majeurs sont ressortis :

1°) Lutter contre la pauvreté et accompagner les personnes fragilisées

La pauvreté risque d'augmenter dans le contexte actuel (pouvoir d'achat, situations de précarité qui se dégradent,...).

Des publics prioritaires : les personnes âgées et les jeunes.

-Coordonner une réponse solidaire en matière de lutte contre la pauvreté à l'échelle du Pays : aujourd'hui, il n'y a pas de couverture homogène du territoire (ex. les restos du Cœur, le Secours Populaire n'interviennent pas sur tous les cantons), ce qui pose des problèmes d'accès aux dispositifs qu'accroissent les difficultés de déplacement, de mobilité, les situations d'isolement (ex. il n'y a plus de dispositif de transport pour les RMIistes).

-Garantir l'accès aux droits fondamentaux est indispensable pour assurer la dignité des personnes : soins, alimentation, logement.

Limiter les facteurs aggravants en facilitant la mobilité, en luttant contre l'isolement et en développant l'emploi.

En ce qui concerne le logement, il apparaît nécessaire développer l'offre de logements à loyers plus modestes et de logements d'urgence (pas en nombre suffisant et mal répartis).

-Renforcer les services d'aides au quotidien pour les personnes âgées (l'aide ménagère, les soins, mais aussi les loisirs, ...).

Pour ce qui concerne plus particulièrement les soins, améliorer la coordination des acteurs autour des personnes âgées, notamment dans les cas de sorties d'hospitalisation, de grande précarité, ...

- Conforter les associations dans leur rôle (indispensable) : difficultés de moyens, question d'ancrage territorial,...

-Améliorer l'information/la communication sur ces services, pour conforter le lien entre bénéficiaires et acteurs sociaux, et anticiper les situations difficiles

- Avoir une approche globale de la prise en charge des personnes, en jouant sur la complémentarité des solutions (logement, emploi, accès aux soins, mobilité, psychologie,...).

- Sortir d'une logique individualiste et créer du lien social dans nos villages : animations/manifestations (ex. repas de quartier), activités culturelles et sportives fédératrices et créatrices de lien, travailler sur l'intergénérationnel (transmissions des savoir-faire, de la mémoire,...), ...

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE

2) Encourager un développement économique, créateur de richesses et solidaire

Pour avoir les moyens d'une politique volontariste de lutte contre la pauvreté et de développement des solidarités, il faut créer des richesses et encourager le développement économique de la Haute Gironde pour rendre le territoire attractif pour les entreprises, les touristes, les ménages, etc. Cela passe par :

- Développer les activités économiques créatrices d'emplois

- Améliorer l'offre de formation : poursuite des cursus de formation existants en cohérence avec les métiers existants sur le territoire

- Améliorer l'offre de transport : répondre aux problèmes de mobilité et d'isolement,...

- Améliorer l'offre de services à la personne : culture, sports,...

Atelier « Culture, Jeunesse, Loisirs »

Trois enjeux majeurs sont ressortis :

1) Faire de la Haute Gironde un territoire culturel reconnu

- Développer une politique culturelle ambitieuse, partenariale et concertée

Il s'agit de susciter l'envie, en développant les habitudes de pratiques culturelles, notamment pour les publics les plus éloignés de la culture et les plus jeunes, sans pour autant « brader » la culture (pas de gratuité, pas de « culture au rabais »).

Cette politique passe par :

- une meilleure coordination entre les associations existantes qui interviennent sur les différents champs de la culture.
- une meilleure diffusion de l'information et une meilleure communication sur l'offre culturelle (calendrier des manifestations).
- l'amélioration de la mobilité.
Il faut rapprocher la culture de ces publics (minibus « musique », « arts plastiques » itinérants).

- Améliorer le maillage territorial en équipements et services

La Haute Gironde dispose d'une offre inégale en équipements et services culturels, en nombre et en qualité, selon les domaines artistiques (cinéma, école de musique/danse/arts plastiques, salle de spectacles,...) et les secteurs géographiques.

- Valoriser le patrimoine local (vins, estuaire, bâti architectural), y compris en direction de la population et des écoles du territoire

Valoriser le patrimoine est créateur d'identité, d'appartenance à un territoire.

Des initiatives existent, mais méritent d'être davantage valorisées (ex. Festibalades,...)

2) Poursuivre les politiques socio-éducatives intercommunales en faveur de la jeunesse (hors scolaires)

- Mieux communiquer en direction des jeunes (centralisation de l'information sur les lieux de vie des jeunes : collèges, lycées ; outil Internet,...)

- Impliquer les jeunes dans les lieux de décision

- présence des 18-25 ans sur les listes électorales,
- développement des conseils municipaux des jeunes,...

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE

3) Accompagner les associations dans leurs projets

Les associations ont besoin de conseils (démarche de projets, demande de financements,...) et de moyens (mutualisation, partenariat écoles / collectivités,...) pour réaliser leurs projets.
Idée d'un lieu de ressources (Maison des associations).

Atelier « Citoyenneté, participation, communication »

Deux enjeux majeurs sont ressortis :

1) Développer et affiner les stratégies de Communication

- Communication interne :
 - du **Pays** en direction des **habitants** de la Haute-Gironde :
 - reprendre l'idée d'une Journée de Pays
 - une plaquette peut être distribuée aux nouveaux arrivants dans les communes
 - utiliser l'outil numérique, même si la communication sur support papier reste incontournable (un document simple et pédagogique)
 - du **Pays** en direction des **élus municipaux**
 - du **Conseil de Développement** en direction des **habitants**
 - ce qu'est le Conseil de Développement, comment y participer
 - l'avancée des travaux
 - il y a nécessité d'utiliser la presse écrite locale
 - l'idée de « posture de Membre du Conseil de Développement » : utiliser ses réseaux de sociabilité et d'activité pour parler du Pays et du Conseil de Développement (information pédagogique)
 - entre le **Pays** et le **Conseil de Développement**
- Communication externe :
 - Développer l'attractivité et l'identité du Pays de la Haute-Gironde
 - Valoriser le territoire (Tourisme, Développement économique)
 - L'entité du Pays de la Haute Gironde doit être beaucoup plus portée par les acteurs du territoire (producteurs, viticulteurs, élus, citoyens,...). Il faut inventer des supports, labels, ...
 - Apprendre, pour les différents niveaux de collectivités (communes/CDC/Pays), à communiquer ensemble au niveau du territoire
 - Développer les partenariats avec d'autres territoires
 - Développer les relations fructueuses avec les territoires voisins (ex. CUB, Médoc, ...), en identifiant des problématiques communes (ex. transports, Estuaire)
 - Collecter et échanger les expériences avec d'autres Pays ou territoires/collectivités sur des problématiques données (notion de réseau)

La question du **logo** du Pays (et de son évolution ?) cristallise assez bien cette question de la communication : il apparaît comme **peu visible** sur le territoire, **peu lisible** également, et ne favorise pas une notion essentielle ici, **l'appropriation identitaire par les habitants**.

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE

2) Favoriser les conditions de l'appropriation identitaire

Au-delà de cette appropriation identitaire indispensable, il s'agit de faire émerger la parole et les attentes des populations (une attention particulière à l'égard des jeunes, dans une démarche d'éducation et de transmission de la culture citoyenne).

Ex : pratiques culturelles / lieux à développer

Quels canaux utiliser ? (école, collège, école de musique, PRIJ,...)

Quel niveau de collectivité adapté ? (CDC/Pays)

Il apparaît nécessaire d'interroger les élus sur **les outils de démocratie participative** mis à disposition de la jeunesse.

Contribution du Conseil de Développement Synthèse

Candidature du Pays de la Haute Gironde à un nouveau contrat de Pays avec le Conseil Régional d'Aquitaine

DES CONSTATS PRAGMATIQUES

- la paupérisation de la population, avec une croissance des situations (très) précaires, notamment chez les personnes âgées et les jeunes
- l'accroissement des problèmes de mobilité et de déplacement, entraînant des difficultés d'accès à l'emploi et aux services (santé, formation, culture, loisirs,...), des situations d'isolement
- un patrimoine naturel et architectural de très grande qualité qui mériterait d'être davantage valorisé
- un potentiel économique insuffisant et une main d'œuvre locale faiblement qualifiée
- une croissance démographique générale mais plus marquée sur le sud du territoire (+14 % entre 1999 et 2006), avec l'arrivée de nouvelles populations porteuses de besoins nouveaux : services, consommation d'espaces,...
- etc.

UNE AMBITION : FAIRE DE LA HAUTE GIRONDE UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIF ET PLUS SOLIDAIRE

DES PRIORITES POUR LES 5 ANS A VENIR

POUR UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIF

- Développer l'offre de transports, la rendre accessible à tous et privilégier les modes de déplacement durables
- Encourager un développement économique, créateur d'emplois, de richesses et de solidarités
Faciliter l'accueil de nouvelles entreprises (exogène)
Accompagner le développement de la filière touristique locale (endogène)
- Valoriser un patrimoine naturel d'une grande qualité environnementale
- Améliorer l'offre de formations sur le territoire
- Mieux communiquer ensemble sur la Haute Gironde
Développer et affiner les stratégies de communication des différents niveaux d'acteurs (Pays, CDC, communes, Conseil de Développement, autres acteurs...)

... ET PLUS SOLIDAIRE

- Lutter contre la pauvreté et accompagner les personnes fragilisées (personnes âgées, jeunes, ...).
Garantir à tous l'accès aux droits fondamentaux indispensables à la dignité des personnes : soins, alimentation, logement.
Garantir le maintien du lien social.
Limiter les facteurs aggravants en facilitant la mobilité, en luttant contre l'isolement et en développant l'emploi.
- Améliorer l'offre de services à la population dans les domaines de la culture, des sports, des loisirs, ...
- Poursuivre les politiques socio-éducatives intercommunales en faveur de la jeunesse (hors scolaires)
- Faciliter la création et l'appropriation d'un sentiment d'appartenance à un même territoire, par le biais de la culture, du patrimoine, de l'animation des villages, du monde associatif,...